

Cas de phytophotodermatose suite à une après-midi au lac du Bourget : les explications d'une dermatologue

Chambéry, le 20 juin 2024

Le 18 juin dernier, un article du Dauphiné Libéré relatait la mésaventure d'une maman et de sa fille, souffrant d'énormes cloques, notamment sur les jambes, à la suite d'une après-midi au bord du Lac du Bourget.

La cheffe du service de dermatologie du CHMS, le Dr Marie-Odile Riou-Gotta, tient à apporter les précisions suivantes, sur la pathologie qui a été diagnostiquée lors de l'hospitalisation de ces patientes.

Les Phytophotodermatoses ou dermites des prés sont des réactions cutanées bien connues des dermatologues.

Elles sont provoquées par le contact avec certaines plantes ou végétaux (comme carotte, panais, céleri, fenouil, citron, citron vert, figue ou la sève de figuier) suivi d'une exposition au soleil. Un contact avec la Berce du Caucase peut également occasionner ce type de réaction.

Il s'agit d'une réaction phototoxique liée à la combinaison d'une plante toxique et du soleil. Ce n'est pas une allergie.

Seule la peau exposée au soleil est touchée, on va voir apparaître d'abord une rougeur, puis des boutons ou des cloques peuvent se former et parfois même des bulles de grande taille.

Cette éruption peut ressembler à une brûlure sévère ou à une infection.

L'humidité, comme par exemple après une baignade au lac aggrave la réaction.

Le traitement repose sur la prise en charge des symptômes avec application de crème à la cortisone et protection stricte contre le soleil pour éviter les séquelles pigmentaires.

En cas de contact avec ces végétaux, une simple toilette à l'eau et au savon permet d'éliminer la substance toxique et d'éviter les réactions.

Contact presse :

→ Mission communication – Suzanne MEYER – suzanne.meyer@ch-metropole-savoie.fr 04 79 96 59 98